

## Accès aux études de santé : pour une réforme « progressive, non brutale » (doyens de médecine)

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°414629 - Publié le 09/10/2025 à 14:32

Imprimé par - abonné # - le 10/10/2025 à 09:17



« Nous plaidons pour une réforme progressive, non brutale, en respectant l'autonomie des universités, car une bascule trop rapide serait non réaliste. Bien sûr, rien ne pourra se faire sans moyens alloués », déclare [Isabelle Laffont](#), présidente de la conférence des doyens de médecine, le 08/10/2025.

Une réforme de l'accès aux études de santé (Pass.(Parcours d'accès spécifique en santé) et LAS.(Licence avec option accès santé)) est en effet en préparation, après l'annonce conjointe des anciens ministres [Philippe Baptiste](#) et [Yannick Neuder](#) en mars 2025. Mais selon Isabelle Laffont, le dossier n'a pas avancé depuis, hormis l'audition de la conférence des doyens par l'Igésr.(Inspecteur/inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche). Elle prône toujours une voie d'accès unique, « avec une part hors santé significative, mais minoritaire ».

Par ailleurs, elle soutient l'idée d'augmenter le pourcentage de places accessibles par passerelle, actuellement à 5 % : « C'est une voie de diversification des profils qui fonctionne très bien. »

Sur le sujet des déserts médicaux, Isabelle Lafont se déclare favorable à l'augmentation d'étudiants formés, « à condition que les moyens soient au rendez-vous et que le nombre d'étudiants à former ait été correctement évalué ».

En revanche, elle qualifie la territorialisation de la première année des études de santé dans chaque département français de « fausse bonne idée qui circule au Parlement. Nous avons déjà installé des dispositifs dans 75 % des départements. Le rapport de la Cour des comptes l'a montré : cela n'a rien changé à l'origine des étudiants admis en deuxième année de médecine ».

Elle souligne les aspects positifs de la deuxième année de mise en œuvre des Ecos.(Examens cliniques objectifs et

structurés), mais lance une alerte pour 2026 : « Près de 11 500 étudiants sont attendus, alors qu'ils étaient 9 000 en 2025. Il faut aussi penser à l'adaptation pour les étudiants ultramarins. C'est une épreuve nationale synchronisée, et cela demande une grande coordination. »

---

## Accès aux études de santé : « maintenir ce qui fonctionne »

Concernant la réforme Pass/LAS de 2019, Isabelle Laffont se déclare « favorable au maintien de ce qui fonctionne :

- le principe de "marche en avant" : un étudiant qui échoue à l'entrée en filière santé ne perd pas deux années, ce qui est une amélioration en termes de réussite étudiante ;
- l'ambition de diversification des profils, mais dans un modèle différent ».

Elle insiste sur son « attachement aux passerelles : certains étudiants, après avoir obtenu un diplôme d'ingénieur, un master ou après un doctorat, peuvent entrer en études de santé. Il y a chaque année des jurys de passerelles, avec beaucoup de candidats très matures. On augmente progressivement les places pour cette voie, qui est un vrai levier de diversification ».

## La nécessité d'une lisibilité des études en santé

[Marc Humbert](#), vice-président de la conférence des doyens de médecine, évoque la « nécessité de lisibilité dans l'entrée en études de santé. Il faut bien sûr sélectionner, car par exemple à Paris-Saclay il y a 500 places pour 16 000 candidats, mais avec une méthode qui ne place pas les étudiants dans une impasse. Il ne faut pas qu'un étudiant soit en échec s'il n'intègre pas tout de suite. Mais la LAS ne doit pas être orthogonale au futur métier, il faut penser une entrée commune ».

Interrogé par News Tank sur la dimension du coût de la réforme, notamment sur les cours hors-santé, il répond : « Il faut désormais travailler avec France Universités sur le modèle économique. Cette réforme touche à l'organisation universitaire, notamment la place des L2 (Licence 2) et L3 (Licence 3), donc c'est un travail collectif à mener avec les universités. Nous avons des réunions mensuelles avec la commission santé de [FU \(France Universités\)](#) et allons sans doute organiser des réunions spécifiques sur ce sujet dans les prochaines semaines. »

---

## Déserts médicaux : « les facultés s'en emparent pleinement »

« Sur le sujet des déserts médicaux, les facultés de médecine s'en emparent pleinement. La question est de savoir comment maintenir la qualité de la formation médicale tout en répondant à une problématique majeure : le déficit d'accès aux soins », déclare Isabelle Lafont.

Quatre objectifs sont identifiés par la conférence des doyens :

- Réfléchir sur le nombre de médecins à former ;
- former des médecins disponibles rapidement ;
- former des médecins là où le besoin est le plus fort ;
- former des médecins dans les bonnes spécialités.

*« Cette année, nous avons formé 8 200 internes. À partir de 2026, ce chiffre devrait se situer entre 11 000 et 12 000 par an. C'est bien mieux que ce qui se faisait précédemment. Cela reflète les effets de l'ouverture du numerus apertus. Les UFR (Unité de formation et de recherche) sont prêtes à augmenter le nombre de médecins formés en deuxième année de médecine. Mais cet effet ne se fera sentir qu'au bout de dix ans. »*

Concernant la régulation de l'installation des médecins dans les zones déjà bien dotées, « c'est peut-être une bonne idée à terme, mais en réalité, presque tout le territoire est sous-doté. Les vraies mesures efficaces sont celles liées à la territorialisation des stages. Quand les internes choisissent leur stage, il faut absolument ouvrir des stages dans les centres hospitaliers périphériques et en ambulatoire », selon Isabelle Lafont.

---

## Deuxième cycle : « une belle réforme », mais fragile

« La réforme du deuxième cycle, nous la considérons comme une très belle réforme. Elle repose d'abord sur une évaluation des connaissances, puis des compétences, via les Ecos. Nous sommes désormais dans la deuxième année de mise en œuvre et cette période nous a confirmé l'utilité de cette réforme », déclare Isabelle Lafont.

« Mais nous devons rester vigilants car la fragilité de cette épreuve est importante. Nous souhaitons :

- simplifier les Ecos : pour cela, nous avons besoin des données des deux premières années ;
- sécuriser cette épreuve, qui reste fragile. Il suffit d'un problème informatique, ou d'une alerte incendie, pour mettre en difficulté l'ensemble du système. »

Marc Humbert rappelle l'organisation que cela représente : « Sur 33 facultés, 100 % des effectifs administratifs mobilisés et côté enseignants-chercheurs, 2 200 collègues ont été mobilisés, sur environ 6 500 au total : soit un tiers de nos effectifs, certains ayant même changé de ville pour participer à l'organisation. »

« Il faut aussi parler de l'organisation des épreuves dans les territoires ultramarins. Les étudiants de Guadeloupe, de Martinique et de La Réunion doivent pouvoir composer sur place. Des négociations sont en cours, notamment pour la Guadeloupe, sur l'échéance de la date. »

## Prendre soin du modèle hospitalo-universitaire français

« Le soutien au modèle hospitalo-universitaire est un des enjeux 2025-2026. Cela passe par l'attractivité des carrières, c'est le nerf de la guerre. Le statut de chef de clinique assistant doit être revu : il n'est pas satisfaisant, en particulier sur le nombre de demi-journées ou encore sur l'accès à du temps additionnel, dont ces praticiens ne peuvent pas bénéficier », d'après Isabelle Laffont.

Parmi les chantiers :

- « Il y a des vrais sujets sur la suite de leur carrière, sur la capacité à présenter le concours de PH (Praticien hospitalier) assez tôt pendant leur période de chef de clinique ;
- il faut qu'on fluidifie le système des praticiens hospitalo-universitaires qui sont en fait des rehaussements des postes de CCA-AHU (Chef de clinique des universités - assistant des hôpitaux) sur lesquels on manque un peu de postes actuellement ;
- on a bien fait évoluer, sur ces deux dernières années, le statut des HU titulaires à travers des choses qui ont été gagnées sur la retraite, mais on n'a pas fini le travail ;
- il y a encore quelques éléments techniques dans l'attractivité des carrières HU pour les seniors (maîtres de conférences et PU-PH). »

Marc Fernandes ajoute que « la qualité du poste d'hospitalo-universitaire français est reconnue à l'internationale et les politiques qui seront au Gouvernement dans quelques semaines devront vraiment les prioriser, car c'est un modèle qui fonctionne ».

## L'universitarisation des professions de santé

Sur l'universitarisation des professions de santé, notamment les formations infirmières, « cela concerne 120 000 étudiants. Ce sont de très grosses cohortes. Sur le fond, c'est une mesure vertueuse, mais sa mise en œuvre est rapide (prévue pour 2026) et sous-financée. Nous avons besoin d'enseignants-chercheurs supplémentaires, probablement aussi en sciences médicales », déclare Isabelle Lafont.

Selon elle, « il faut travailler sur la méthode : quel projet pédagogique ? Qui sera responsable du référentiel de formation ? Qui va travailler sur l'interprofessionnalité ? Comment construit-on une formation à et par la recherche ? »

## Une ambition forte en recherche

Sur la recherche, Marc Humbert indique « travailler très étroitement avec France Universités, les ONR (Organismes nationaux de recherche) et les CHU (Centre hospitalier universitaire). Nous avons une ambition forte, notamment en recherche clinique et translationnelle, où nous avons un poids particulier ».

*« Nous sommes des partenaires engagés dans toutes les évolutions portées par l'Agence nationale de la recherche en santé et qui a piloté la création de nouveaux PEPR (Programmes et équipements prioritaires de recherche) dans le domaine du neurodégénératif, de l'auto-immunité, de l'inflammation, de la transplantation, et actuellement dans la prévention. Il y a des initiatives en cours, très bien structurées, avec la signature des trois premiers PEPR et donc le programme national de recherche qui s'appelle PreVaction, qui est en cours de finalisation et qui avance, malgré l'instabilité politique. »*

« Nous sommes dans une période de crise financière, avec des priorités affirmées à l'ANR : il y a les PHRC (programmes hospitaliers de recherche clinique), qui permettent de mener de la recherche de terrain de qualité. Mais la France reste insuffisante sur les appels à projets européens, il faut aller chercher les financements là où ils se trouvent, en Europe. Actuellement, les partenariats avec les États-Unis sont au ralenti. »

## Des chiffres « préoccupants » sur la santé mentale et les VSS (Violences sexuelles et sexistes)

Isabelle Laffont rappelle les chiffres issus de l'enquête santé mentale 2024 sur un échantillon de 8 000 médecins en formation.

« Ils sont particulièrement préoccupants :

- 50 % des étudiants présentent des symptômes anxieux ;
- 27 % ont connu un épisode dépressif caractérisé ;
- 21 % ont exprimé des idées suicidaires ;
- en premier cycle, 23 % sont en situation de burn-out selon les échelles cliniques, et ce taux monte à 66 % en deuxième cycle ;
- 16 % présentent une consommation excessive d'alcool ;
- 24 % sont concernés par des troubles alimentaires.

Sur les violences sexistes et sexuelles :

- 22 % des étudiants déclarent avoir subi du harcèlement sexuel ;
- 6 % déclarent avoir subi une agression sexuelle. »

Elle lance une alerte sur le sujet du bizutage : « C'est tolérance zéro. Nous avons mis en place des actions de prévention très fortes : des amphithéâtres de rentrée où les étudiants sont informés, des interventions toniques de la part des doyens, une vigilance sur tous les événements de rentrée. Dans certaines facultés, les étudiants signent même des contrats d'engagement. Tout dérapage fait l'objet d'un signalement au procureur de la République. »



## Isabelle Laffont

---

**Présidente @ Conférence des doyens des facultés de médecine**

---

**Doyenne de la faculté de santé @ Université de Montpellier (EPE)**

---

**PU-PH @ Université de Montpellier (EPE)**

---

### Parcours

Depuis mars 2025

[Conférence des doyens des facultés de médecine](#)

Présidente

Depuis décembre 2021

[Université de Montpellier \(EPE\)](#)

Doyenne de la faculté de santé

Depuis 2011

[Université de Montpellier \(EPE\)](#)

PU-PH

Mars 2023 - mars 2025

[Conférence des doyens des facultés de médecine](#)

Membre du bureau et présidente du Comité de Suivi de la Réforme du second cycle des études médicales

### Établissement & diplôme

N.c. - 2005

[Université Paris Cité \(EPE\)](#)

Doctorat en sciences du mouvement humain

N.c. - 1995

**Faculté de Médecine - Université Paris Cité**

Diplômée en Médecine Physique et de Réadaptation

---

Fiche n° 53597, créée le 04/03/2025 à 15:22 - Màj le 09/10/2025 à 12:10



## Conférence des doyens des facultés de médecine

---

**Catégorie :** Associations, réseaux

---

---

Date de création	1971
Statut	Instance consultative de ses deux ministères de tutelle et des autorités de santé
Tutelles	Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère des solidarités et de la santé
Missions et objectifs	<ul style="list-style-type: none"><li>• Promouvoir, défendre et améliorer la qualité de la formation de tous les médecins ;</li><li>• veiller au développement de la recherche médicale dans les facultés françaises de médecine, à ce titre, elle est aussi comptable de la qualité des soins délivrés aux patients.</li></ul>
Présidence	Présidente : Isabelle Laffont (Université de Montpellier) VP : Marc Humbert (Université Paris-Saclay)

---

Fiche n° 4066, créée le 27/04/2016 à 01:59 - MàJ le 09/10/2025 à 12:10